



Après 20 ans, casier numéro 2

Par **mach90**, le **26/04/2008** à **14:26**

Bonjour

Je souhaite postulé dans la fonction publique.

En 1988, j' ai eu une condamnation à 2 mois de prisons avec sursis.

Cettes condamanation est-elle inscrite au casier judiciaire numéro 2.
Je vous remerci pour vôtre aide

Par **jeetendra**, le **26/04/2008** à **18:17**

bonsoir, entre votre condamnation en 1988 pour deux mois de prison avec sursis et aujourd'hui, il y a bien longtemps compte tenu de [fluo]la réhabilitation légale[/fluo] que cette condamnation ne figure plus sur le volet numéro 2 de votre casier judiciaire national, cordialement

Par **mach90**, le **26/04/2008** à **20:35**

merci pour les infos.

J'avait peur que mes bêtises me coûterais cher.

J'ai fait une belle carrière dans le privé.
maintenant je veut passé a autre choses.

Donc, vous confirmé je peut voir l'avenir sereinement ?
Le volet 1 du casier reste t'il quelque choses ?

Cordialement.